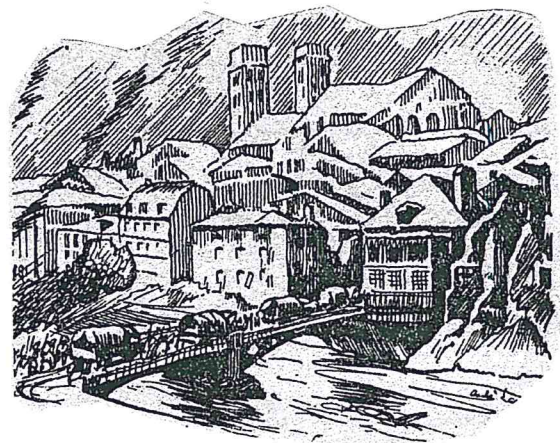
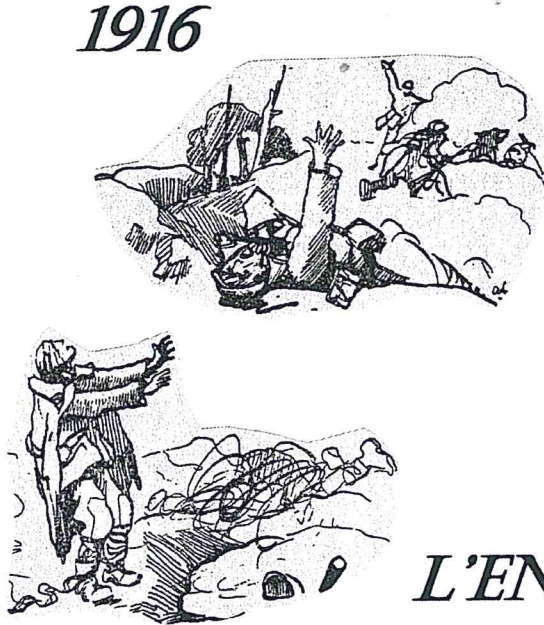


LES ECHOS

de la Maison des Services

Il y a 100 ans !

1916



L'ENFER DE VERDUN

Numéro 16 - Mai 2016



**Journal publié avec le soutien
de nos deux CODECOM :**



EDITORIAL

L'année 2015 aura été marquée par de tragiques événements qui ont endeuillé la France et plongé des familles dans la douleur et l'hébètement.

1916 : je cible plus précisément cette période de février à décembre, la bataille de Verdun qui a connu le paroxysme de la souffrance et de l'horreur mais aussi l'héroïsme des combattants et leurs sacrifices symbolisant la volonté de résistance de tout le pays.

Des drames, il y en a toujours eu, il y en aura toujours, souvent provoqués par les médiocres et permettant la révélation de « Grands Hommes ». A l'insuffisance de certains, à leur légèreté, à leur fatuité, à leurs ambitions, opposons toujours la volonté et l'exigence. En cette époque particulièrement perturbée, où les vrais sujets d'admiration sont rares, il est réconfortant que ces mots « Hommage » « Reconnaissance » viennent à l'esprit et aux lèvres en cette année 2016, centenaire commémoratif de la « Grande Guerre » celle de 14-18.

Ce désir de paix, de solidarité, de fraternité pour que le « vivre ensemble » tant évoqué soit fort, s'applique tout à fait à notre esprit associatif et nous ramène sereinement à nos missions envers les personnes que nous aidons. Comme le contact est utile et nécessaire pour affronter cette période de mutation où rivalisent l'intelligence humaine et l'intelligence artificielle, où mille amis virtuels ont remplacé la vraie relation, faite de chair et de sang !

N'ayons pas l'esprit obtus (je l'ai parfois). Le progrès, l'évolution sont inéluctables et nécessaires. Ils font avancer. Utilisons-les mais étayés par des valeurs indestructibles, spirituelles, intellectuelles, culturelles, éducatives et porteuses d'espoir.

Josiane SPITTLER

Sommaire

◆ Contacts	3
◆ Les délégués de village de l'ADMR	4
◆ Les délégués de village de l'ILCG	5
◆ La carte des villages	6
◆ Actualités ADMR	7
◆ L'enfer de Verdun	9
◆ Informations CODECOM Meuse Voie-Sacrée	11
◆ Soigner son verger	12
◆ Nos villages - Tilly-Sur-Meuse.....	13
◆ Matériel médical	14
◆ Actualités ILCG	17
◆ Actualités SSIAD	18
◆ Maison de retraite de Sommedieue	19

Equipe de rédaction : Brigitte ADRIAN (SSIAD), Annick ELOY-FRESSINET(ADMR), Jean GUEUSQUIN (ADMR), Mireille HUMBERT (ADMR), Sandrine LHOTTE-SIDOLI (Maison de retraite de Sommedieue), Gérard MACINOT (ADMR), Maria MARTIN (ADMR), Josiane SPITTLER (ADMR, ILCG)

Responsable de rédaction : Christiane CHARLE (ADMR)

Agencement : Christelle FEUILLARD (ADMR)



CONTACTS



L'ADMR à votre service

Adresse :

Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural
du Val de Meuse et du Plateau de Souilly
1 bis Route de Senoncourt
55320 ANCEMONT

Téléphone et fax : 03 29 87 63 51

Adresse mail : vdmps@fedes55.admr.org

Ouverture de la permanence :

Le lundi de 13h45 à 16h30
Le mercredi de 13h45 à 16h30
Le jeudi de 13h45 à 16h30

Les membres du bureau :

Mireille HUBERT	Présidente
Mireille GEORGET	Vice Présidente
Jean GUEUSQUIN	Trésorier
Adèle COLOMBO	Secrétaire
Christiane CHARLE	Membre du Bureau
Josiane SPITTLER	Membre du Bureau
Michel VACHER	Membre du Bureau
Annick ELOY	Membre du Bureau

Les délégués de village :

La liste complète de nos délégués bénévoles figure en page 4.

Les aides à domicile :

Vingt-cinq aides à domicile sont à vos côtés chaque jour.

La Maison de retraite de Sommedieue

Adresse :

EHPAD Jacques Barat DUPONT
Rue du Parc
55320 SOMMEDIUE

Téléphone : 03 29 87 71 06

Adresse mail :

contact@maison-retraite-barat-dupont.fr

Site internet :

www.maison-retraite-barat-dupont.fr

Le SSIAD

Adresse :

Service de Soins Infirmiers à Domicile
Maison de la Santé - 6 rue du Rattentout
55320 DIEUE-SUR-MEUSE

Téléphone : 03 29 85 72 33

En cas d'absence, merci de laisser un message sur le répondeur.

Adresse mail : siadmonthairons@orange.fr

Brigitte ADRIAN, Infirmière Coordinatrice, vous accueille sur rendez-vous du lundi au vendredi.

Merci de la contacter d'abord par téléphone.

Les membres du bureau :

Charles DEMANGE	Président
Josiane SPITTLER	Vice Présidente
Jocelyne CHAVRELLE	Trésorière

Les aides-soignantes :

17 aides-soignantes assurent chaque jour les soins dont vous avez besoin.

L'ILCG

Adresse :

Instance Locale de Coordination Gérontologique
Vallée de la Dieue et Meuse Voie Sacrée
1 bis Route de Senoncourt
55320 ANCEMONT

Téléphone : 03 29 87 73 70

Ouverture de la permanence :

Le lundi de 14h00 à 16h00
Le jeudi de 14h00 à 16h00

Les membres du bureau :

Josiane SPITTLER	Présidente
Mireille GEORGET	Vice-Présidente
Dominique MARECHAL	Trésorière
Yvette DOUMENE	Secrétaire
Adèle COLOMBO	Membre du Bureau
Mireille HUBERT	Membre du Bureau

Les délégués de village de l'ADMR

AMBLY	Mme Anne-Marie MACHUM - 2 Lotissement Etrain 55300 AMBLY - tél : 03.29.85.21.18
ANCEMONT	M. Jean GUEUSQUIN - 4 rue Briquette 55320 ANCEMONT - tél : 03.29.85.70.52
BELLERAY	Mme Ghislaine LABOURIER - 10 rue Haute 55100 BELLERAY - tél : 03.29.84.22.65
BELRUPT	Mme Mireille MARATRAT - 21 rue de la Chiffoure 55100 BELRUPT - tél : 03.29.84.31.38
DIEUE	Il n'y a pas de délégué actuellement.
DUGNY	M ^{lle} Adèle COLOMBO - 2 rue des Prés 55100 DUGNY/MEUSE - tél : 03.29.85.70.23
GENICOURT	Mme Josiane SPITTLER - 21 rue Nacrillon 55320 RUPT-EN-WOËVRE - tél : 03.29.88.85.25
HAUDAINVILLE	M. Gérard MACINOT - 6 rue des Clématites 55100 VERDUN - tél : 03.29.84.69.01
HEIPPES	Mme Marie-Josée BEAUSOLEIL - 5 rue du Château 55220 HEIPPES - tél : 03.29.80.52.19
JULVECOURT	M. Michel VACHER - 5 rue Savary 55120 JULVECOURT - tél : 03.29.80.51.15
LANDRECOURT-LEMPIRE	Il n'y a pas de délégué actuellement.
LEMMES	Mme Lucette ORRIERE - 10 rue des Mignonnettes 55220 LEMMES - tél : 09.87.27.60.36
LES MONTHAIROIS	Mme Claudie LAIR - 7 rue du Moulin 55320 LES MONTHAIROIS - tél : 03.29.80.94.72
OSCHES	Mme Françoise DUBOIS - 3 Grande Rue 55220 OSCHES - tél : 03.29.80.52.94
RAMBLUZIN et BENOITE-VAUX	Mme Michèle LEROUX - 5 rue Basse 55220 RAMBLUZIN - tél : 03.29.80.52.88
RECOURT	Mme Josette THUGNET - 11 rue de Rambluzin 55220 RECOURT-LE-CREUX - tél : 03.29.85.23.81
RUPT	Mme Josiane SPITTLER - 21 rue Nacrillon 55320 RUPT-EN-WOËVRE - tél : 03.29.88.85.25
ST-ANDRE-EN-BARROIS	Mme Bernadette LACHAMBRE - 2 rue du Four 55220 SAINT-ANDRE-EN-BARROIS - tél : 03.29.80.56.17
SENONCOURT	Mme Fatima NICOLAS - 41 Lot. au Dessus des Prés 55220 SENONCOURT-LES-MAUJOUY
SOMMEDIÈUE	Mme Christine BRICHE - 3 Place Joseph 55320 SOMMEDIÈUE - tél : 03.29.85.74.72
SOUILLY	Mme Mireille GEORGET - 44 Voie Sacrée 55220 SOUILLY - tél : 03.29.80.57.83
TILLY	Mme Maria MARTIN - 3 rue Basse 55220 TILLY-SUR-MEUSE - tél : 03.29.85.23.18
VADELAINCOURT	Mme Annick ELOY-FRESSINET - 3 rue de l'Abreuvoir 55220 VADELAINCOURT - tél : 03.29.80.54.14
VILLERS	Mme Marie-Odile GUERRA - 16 rue Principale 55220 VILLERS-SUR-MEUSE - tél : 03.29.85.22.85

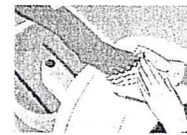
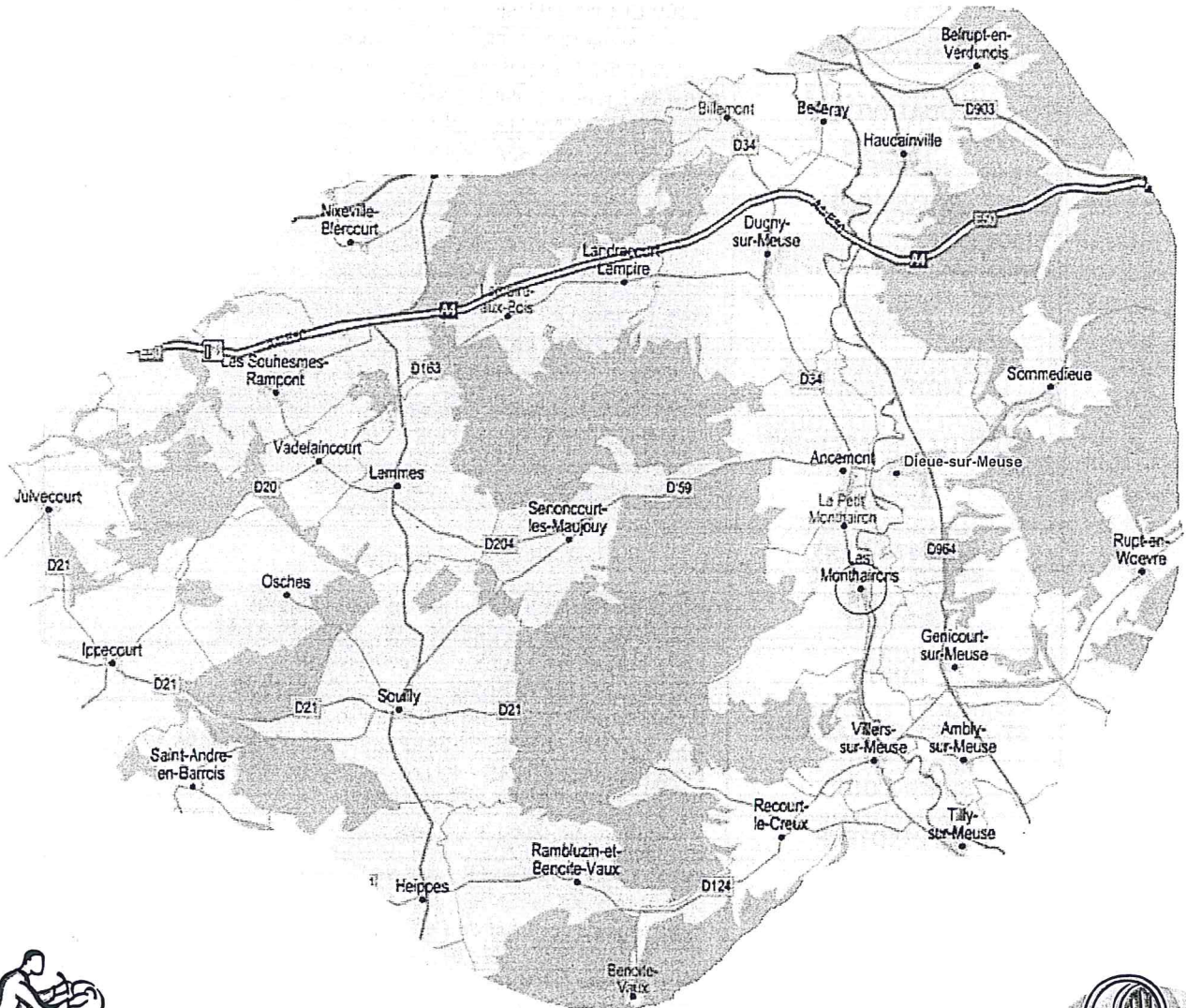
Les délégués de village de l'ILCG

AMBLY	M. Daniel BOURDET - 6 Lotissement Etrain 55300 AMBLY
ANCEMONT	Mme Christiane MILLOT - 26 rue du Four 55320 ANCEMONT - tél : 03.29.85.74.88
BELLERAY	Mme Ghislaine LABOURIER - 10 rue Haute 55100 BELLERAY - tél : 03.29.84.22.65
BELRUPT	M. Gérard RAUSCHER - 15 Grand Rue 55100 BELRUPT - tél : 03.29.84.49.23
DIEUE	Mme Claudine LAUNOY - 6 rue des Mésanges 55320 DIEUE/MEUSE - tél : 03.29.87.76.60
DUGNY	M ^{elle} Adèle COLOMBO - 2 rue des Prés 55100 DUGNY/MEUSE - tél : 03.29.85.70.23
GENICOURT	Mme Josiane SPITTLER - 21 rue Nacrillon 55320 RUPT-EN-WOËVRE - tél : 03.29.88.85.25
HAUDAINVILLE	Mme M-Thérèse SOMOROWSKI - 2 rue Prés Le Bec 55100 HAUDAINVILLE - tél : 03.29.88.07.87
HEIPPES	Mme Marie-Josée BEAUSOLEIL - 5 rue du Château 55220 HEIPPES - tél : 03.29.80.52.19
JULVECOURT	Il n'y a pas de délégué actuellement.
LANDRECOURT-LEMPIRE	M. Michel DAUMAIL - 6 Grande Rue 55100 LEMPIRE - tél : 03.29.87.62.76
LEMMES	Mme Lucette ORRIERE - 10 rue des Mignonnettes 55220 LEMMES - tél : 09.87.27.60.36
LES MONTHAIROIS	M. Octavio DEGLI ESPOSTI - 1 rue du Moulin 55320 LES MONTHAIROIS - tél : 03.29.85.70.86
NIXEVILLE-BLERCOURT	Mme Marie-Madeleine LARDENOIS - 17 lot. Mont-Villée 55120 NIXEVILLE-BLERCOURT - tél : 03.29.86.80.12
OSCHES	Mme Françoise DUBOIS - 3 Grande Rue 55220 OSCHES - tél : 03.29.80.52.94
RAMBLUZIN et BENOITE-VAUX	Il n'y a pas de délégué actuellement.
RECOURT	Mme Josette THUGNET - 11 rue de Rambluzin 55220 RECOURT-LE-CREUX - tél : 03.29.85.23.81
RUPT	Mme Josiane SPITTLER - 21 rue Nacrillon 55320 RUPT-EN-WOËVRE - tél : 03.29.88.85.25
ST-ANDRE-EN-BARROIS	Mme Bernadette LACHAMBRE - 2 rue du Four 55220 SAINT-ANDRE-EN-BARROIS - tél : 03.29.80.56.17
SENONCOURT	Mme Fatima NICOLAS - 41 Lot. au Dessus des Prés 55220 SENONCOURT-LES-MAUJOUY
SOMMEDIÈUE	Il n'y a pas de délégué actuellement.
LES-SOUHESMES-RAMPONT	Mme Monique MAGNIER - rue de l'Orbière 55220 LES-SOUHESMES - tél : 03.29.80.51.48 Mme VERDUN - 4 rue du Petit Moulin 55220 RAMPONT - tél : 03.29.86.83.96
SOUILLY	Mme Mireille GEORGET - 44 Voie Sacrée 55220 SOUILLY - tél : 03.29.80.57.83
TILLY	Mme Francine PERIDON - 1 rue Basse 55220 TILLY-SUR-MEUSE - tél : 03.29.85.23.17
VADELAINCOURT	Mme Annick ELOY-FRESSINET - 3 rue de l'Abreuvoir 55220 VADELAINCOURT - tél : 03.29.80.54.14 Mme Françoise BERNARD - 11 Grande Rue 55220 VADELAINCOURT
VILLERS	Mme Patricia RICKMAN - 6 rue de la Gare 55220 VILLERS-SUR-MEUSE - tél : 03.29.85.26.65 Mme Edwige LEGUAY - 2 bis rue de la Vierge 55220 VILLERS-SUR-MEUSE

Les villages meusiens* où interviennent l'ADMR du Val de Meuse et du Plateau de Souilly et/ou l'ILCG Vallée de la Dieue et Meuse-Voie-Sacrée

La liste exacte des villages avec leur délégué
figure sur les deux pages précédentes

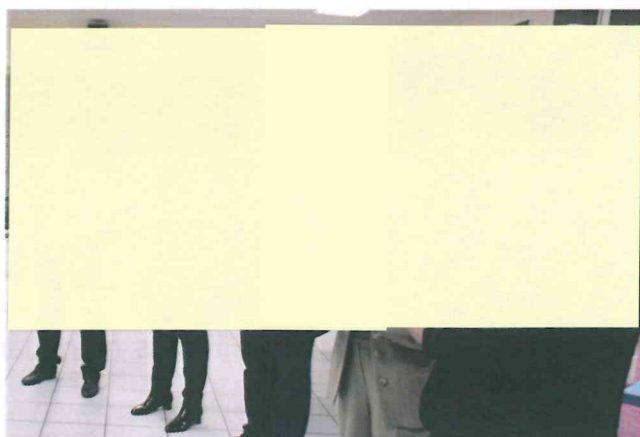
* Pour information, 27 associations locales ADMR existent en Meuse.
Si votre commune ne figure pas sur notre liste, merci de contacter notre
Fédération ADMR - 50 Résidence du Parc - 55101 VERDUN CEDEX au
03.29.84.58.32. pour connaître l'association dont elle dépend.



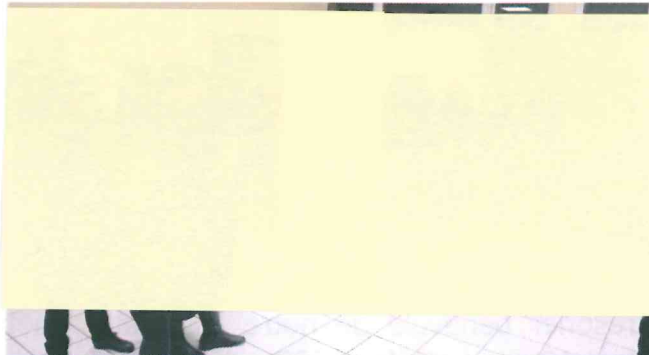


De Bons Vœux pour 2016

Le vendredi 15 janvier 2016, a eu lieu la traditionnelle présentation des vœux, en présence de Mireille HUMBERT, Présidente de l'ADMR et de Josiane SPITTLER, Présidente de l'ILCG. Charles DEMANGE, Président du SSIAD, qui était quant à lui souffrant, a confié à Josiane SPITTLER la mission de présenter à toute l'assemblée ses meilleurs vœux pour 2016.



Frédérique SERRE et Jérôme DUMONT, Conseillers Départementaux nous ont honorés de leur présence



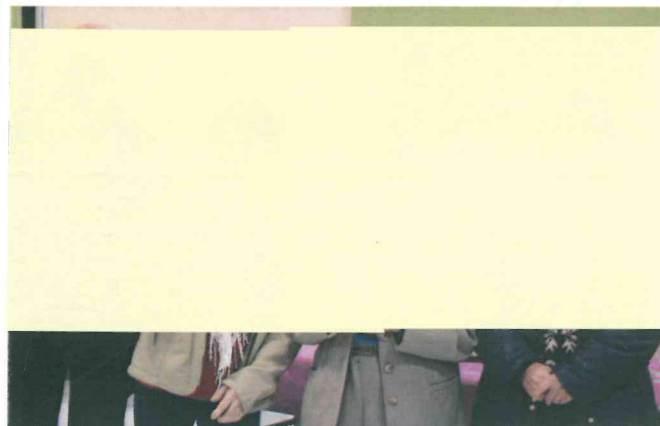
Les salariées et les bénévoles des 3 associations ont été nombreux lors de cette cérémonie



Faites-nous part des événements heureux qui vous concernent et nous aurons le plaisir de les publier dans notre prochain journal.

Départs en retraite

Cette cérémonie des vœux a également été l'occasion de fêter le départ en retraite de Georgette NICOLAS et de Chantal SECULA, toutes deux salariées de l'ADMR.



Chantal à gauche et Georgette à droite

Georgette a été mise à l'honneur lors de notre précédent numéro, c'est aujourd'hui au tour de Chantal SECULA.

C'est le 17 avril 1989 que Chantal a pris ses fonctions au sein de notre association. Pendant plus de 26 années, inlassablement, par tous les temps, elle a parcouru des kilomètres à bicyclette, se rendant au domicile de personnes âgées et familles de Ambly, Tilly et Villers pour y accomplir les tâches diverses qui l'attendaient, arborant toujours un visage souriant et réconfortant. Courageuse et dotée d'un caractère affirmé, Chantal savait parfois oublier sa fatigue pour ne pas décevoir et abandonner SES personnes âgées !!!

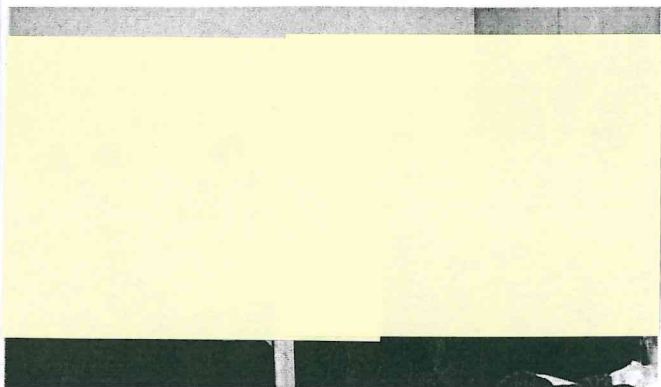
Depuis de nombreuses années déjà, Chantal prend soin de sa famille. Enfants et petits-enfants ne manquent pas les occasions de venir se faire « chouchouter » par elle ! Ceci laisse penser que cette retraite ne sera qu'un repos partiel, mais quel bonheur de pouvoir disposer de temps libre pour le partager et faire plaisir à ceux que l'on chérit !!!

Chère Chantal, nous vous souhaitons une retraite heureuse et vous disons «MERCI» pour votre engagement fidèle et sérieux au sein de notre association.

Mireille HUMBERT

Réunions des salariées de l'ADMR

Le 22 février dernier s'est déroulée la réunion des salariées de l'ADMR. Cette rencontre a été présidée par Mireille HUBERT, Présidente de l'association, qui était accompagnée de la commission du personnel et des deux assistantes techniques Christelle et Isabelle.



***Tous les membres de la commission
du personnel étaient présents***

Lors de cette rencontre, les limites d'intervention des aides à domicile ont été rappelées avec la remise d'un petit guide pratique.

Il a également paru important de rappeler à chaque salariée qu'il est primordial de respecter les horaires d'intervention indiqués dans le planning qui leur est remis régulièrement.

Petit rappel à nos bénéficiaires, pour tout changement d'horaire ou annulation d'intervention, il est indispensable de passer par le bureau (03.29.87.63.51) et non pas directement par votre aide à domicile.

L'ADMR a profité de l'occasion pour demander à Christiane MILLOT de prendre en photo les 23 aides à domicile présentes (voir notre dernière page).

Nous adressons tous nos vœux de prompt rétablissement aux personnes de nos associations ou à leurs proches, qui ont des soucis de santé actuellement.



Merci à Eliane

Eliane LOUIS, déléguée de village de DIEUE, a quitté ses fonctions à la fin de l'année 2015 pour raisons de santé. Eliane faisait également partie du Conseil d'Administration et de la Commission du Personnel.

Merci Eliane pour ses trente années passées au service de l'ADMR : chaque mois vous avez assuré l'encaissement des factures auprès de nos bénéficiaires, vous avez également distribué notre journal Les Echos deux fois par an et participé activement à la journée annuelle « Rosiers de l'ADMR ».

A chaque visite d'un travailleur social au domicile d'un bénéficiaire vous étiez présente pour accompagner la famille. Et combien de dossiers de demande d'aide auprès des caisses de retraite avez-vous remplis durant toutes ces années ? Vous êtes même allée en remplir à SOMMEDIÈUE, où il nous manquait un délégué.

Un grand merci à vous !

Tous les membres de l'ADMR

Au revoir Maurice

Nous avons la tristesse d'apprendre le décès de M. Maurice PIERRE à l'âge de 91 ans. Habitant honorablement connu à Ancemont, il fut trésorier bénévole de notre association pendant 10 ans jusqu'en 1999.

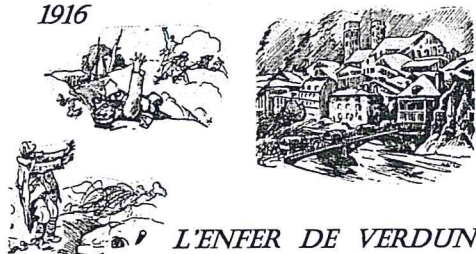
Homme discret, le devoir toujours présent dans sa vie, il sut s'adapter au développement et aux exigences administratives avec beaucoup de compétences.

Nous garderons de lui le souvenir d'un homme dévoué et pour qui le mot « Amitié » signifiait beaucoup au sein de notre équipe.

Mireille HUBERT



1916



L'ENFER DE VERDUN

Un peuple qui a mérité la gloire de **VERDUN** peut garder confiance dans l'avenir, à condition, bien entendu, que se transmettent les nécessaires disciplines morales, et que se conserve la foi dans l'idéal français.

La presque totalité des régiments français sont « montés » à VERDUN. La première étape du calvaire était la relève. Le champ de bataille se signalant au loin par une canonnade ininterrompue et, la nuit, la lueur d'un gigantesque brasier se reflétant dans un ciel souvent gris. Aux approches de la ville, les obus tombaient. Alors commençait l'épuisante marche par dessus les trous boueux, les ruines et les cadavres, jusqu'à l'arrivée dans la tranchée où chaque poilu allait monter la garde de la France. Combien n'arrivèrent pas jusqu'à l'emplacement de combat, massacrés en chemin par les ouragans de fer et de feu ?

A VERDUN en 1916 le combat est de tous les instants et la mort est partout. Le fantassin n'a pas une minute de repos. Il faut veiller sans cesse, la nuit surtout. Et travailler, car la tranchée est constamment bouleversée par les tirs ennemis. Il faut assurer le ravitaillement, c'est à dire aller loin, très loin, sous la pluie d'obus, chercher la soupe et le pinard. Des corvées disparaissent dans la tourmente, alors les camarades ne mangeront pas et ne boiront pas. Et le supplice de la soif s'ajoutera à toutes les tortures endurées. Ainsi ce sera la soif, la faim, la stagnation dans la boue, l'angoisse de la mort qui rôde, l'atroce fatigue, l'extrême nervosité, le tonnerre des obus, parfois les gaz, le hurlement des blessés, la lente agonie des mourants, le spectacle d'une indicible horreur, tout cela c'est la vie quotidienne du soldat de VERDUN.

Pour compléter le récit de ce drame immense, il est nécessaire d'évoquer la souffrance, muette et quotidienne, des pères, des mères, des épouses et des enfants de tous les soldats de VERDUN. Eux aussi, à l'arrière, gravissaient un douloureux calvaire. Ils savaient combien les combats étaient meurtriers. Aussi l'attente des nouvelles du « gars » était la grande préoccupation de chaque jour. Quelle déception lorsque le facteur passait sans laisser un message ! Et, quand se prolongeait le silence, les cœurs étaient torturés d'angoisse. Était-il blessé ? prisonnier ? On espérait contre toute espérance. Et lorsque la nouvelle officielle de la mort arrivait, la mère était frappée au cœur. Combien de papas, combien de mamans ont été atteints mortellement par la balle qui avait tué leur fils ?

Le récit poignant du soldat Frédéric BAYON du 126^e R.I. résume à lui seul toute la misère de cette guerre atroce.

« Enfin ce fut la relève. Au petit jour nous nous mîmes en marche. Nous buvions à même les flaques d'eau, et quel triste aspect nous avions ! Couverts de boue du casque aux brodequins, et dans nos pauvres visages, nos yeux fiévreux luisaient étrangement au fond des orbites creusées de fatigues et de privations.

Nous montâmes enfin dans les camions et partîmes vers BAR-LE-DUC. Je me trouvais en queue du convoi, dans la dernière voiture, assis tout à l'arrière. Notre pauvre ami le Meusien était parmi les morts du régiment, et je tremblais à l'avance en pensant que peut-être nous passerions de nouveau par le village où habitait sa mère. Ce fut hélas ce qui arriva. Avant d'arriver au hameau, je me suis penché pour donner un coup d'œil en avant. Je vis sa mère, seule sur le bord de la route. Elle agitait le bras vers chaque camion qui passait. Nous avons tourné la tête, et quand nous nous crûmes assez éloignés pour qu'elle ne pût nous reconnaître, nous regardâmes dans sa direction. Elle restait là, plantée, immobile sur

le bord de la route, nous regardant nous éloigner. Elle semblait ne pouvoir se résoudre à croire que le régiment était déjà passé en entier devant elle sans que son fils se fut montré. Elle fit enfin demi-tour et rentra chez elle, tête basse, en portant toute sa peine sur ses pauvres épaules ».

Puissent ces pathétiques récits faire connaître la vaillance des soldats de VERDUN, et transmettre aux générations futures la véridique histoire de millions de français qui surent, pour la plupart, s'élever jusqu'à l'héroïsme le plus sublime.

Des Français comme il y en aura toujours !!

Témoignages et réflexions par ceux qui ont vécu la bataille de VERDUN.

(Extraits de l'ouvrage « VERDUN » de G. DURASSIE et Cie, Editeurs, PARIS)

Emile HUMBERT

Récit de Madame Denise MANTELET, quand elle avait 7 ans Souvenirs du Week-End de Pâques



A 6h30, l'angélus sonne après une semaine de carême. Les cloches sonnent clair au-dessus des bois.

Dans ce temps-là, Pâques était une fête plus religieuse que festive.

Ensuite, ce fut la guerre.

Dans le ciel brumeux, on cherche à apercevoir leurs ailes.

Les rues retentissent de cris de joie car elles reviennent de Rome où elles sont allées se faire bénir.

Elles lâchent des chocolats dans les jardins. Dans les tulipes filiformes, on enfle des poissons en chocolat. Dans la rhubarbe bourgeonnante, on met les œufs.

Je n'ai jamais cru aux cloches car on ne voyait pas d'ailes.



Pendant la guerre, il n'y avait pas de chocolat. Quand les Américains sont arrivés, ils nous ont donné du chocolat ordinaire.

Pourquoi était-elle si puissante cette guerre ? On tuait un gros lapin qui cuisait dans son jus pour faire une blanquette.

Lundi de Pâques était beaucoup plus beau que le dimanche. On sortait les toilettes d'été. C'est ainsi que R. et B. mettaient les chaussures vernies qu'elles avaient achetées. Elles allaient se promener dans les tranchées du bois d'HAUDIOMONT en chaussures vernies.

Le dimanche, on portait des voilettes. J'étais contente d'avoir des espadrilles et un joli chapeau de paille jaune avec une petite tige de myosotis et une fleur de pommier.



Le jour de Pâques, la famille était réunie.

Le matin, on buvait du chocolat au lait. A midi, on mangeait du lapin avec des légumes. En dessert, on dégustait un quatre-quarts avec les œufs achetés à DIEUE-SUR-MEUSE car on n'avait pas de poules.

L'après-midi, les hommes allaient au café discuter entre eux, un peu comme pour la fête au village. Les femmes discutaient entre elles à la maison avec les enfants qui jouaient au cerceau.

*Témoignage recueilli par Natacha VICH
Auxiliaire en activités à l'EHPAD*



Transport à la Demande

Depuis maintenant presque 10 ans la CODECOM Meuse-Voie Sacrée a mis en place un service de Transport à la Demande au bénéfice des habitants de notre territoire.

Opérationnel du lundi au samedi de 8h00 à 19h00 (hors jours fériés), ce service propose aux personnes de 65 ans, aux personnes âgées de 60 ans mais ne disposant d'aucun moyen de locomotion ainsi qu'aux personnes à mobilité réduite, qu'il s'agisse d'un handicap ponctuel ou permanent, un transport selon deux formules :

o **Aller et retour à l'intérieur de la Codecom (de village à village) :**

Pour un arrêt inférieur à 30 mn : 2,50 €

Pour un arrêt supérieur à 30 mn : 5,00 €

o **Aller et retour dans la limite de 20 km au-delà des frontières de la Codecom et à l'intérieur du Département de la Meuse :**

Pour un arrêt inférieur à 30 mn : 5,00 €

Pour un arrêt supérieur à 30 mn : 10,00 €

Dans la limite d'un voyage par usager et par semaine

Possibilité de se regrouper pour diminuer les coûts de participation.

Contact : 03.29.87.62.00



Taxis Jean-Paul FISCHER
4. Rue de Dieue
55320 ANCEMONT,
habilités par la Communauté
de Communes

Nouvelle OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat)

La CODECOM Meuse-Voie Sacrée, en partenariat avec le Conseil Régional, le Conseil Départemental et l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), organise une nouvelle OPAH pour les années 2016 à 2018 sur **4 thèmes retenus** :

- la lutte contre l'habitat indigne
- la lutte contre la précarité énergétique en favorisant les économies d'énergie et la maîtrise des charges dans le parc privé ancien
- la sortie de vacance
- l'adaptation des logements aux personnes à mobilité réduite

Qui est concerné ?

- ☞ les propriétaires occupants d'une habitation de plus de 15 ans qui respectent un certain plafond de ressources
- ☞ les propriétaires occupants ou bailleurs en situation de non-décence ou de perte d'autonomie
- ☞ les propriétaires occupants ou bailleurs souhaitant réaliser des économies d'énergie.

Quels avantages : des conseils gratuits et personnalisés, des aides financières et des avantages fiscaux.

Rendez-vous aux permanences, animées par le cabinet URBAM Conseils, de 10h à 12h, le 2^{ème} mardi du mois dans les bureaux de la CODECOM à ANCEMONT ou le 4^{ème} mardi du mois à la salle intergénérationnelle à SOUILLY
Tél. : 03 29 85 73 90

Site : www.cc-meuse-voie-sacree.fr

Une nouvelle opération d'aide à la **rénovation des façades** débute aussi. Le règlement est mis à disposition sur le site internet de la CODECOM et les renseignements peuvent être pris auprès des services de la CODECOM.

Modalités : Pas de conditions de ressources ; maison antérieure à 1965 et sous certaines conditions à 1975, ne pas avoir déjà bénéficié d'aides pour ce type de réalisation depuis moins de 10 ans.

Soigner son verger

Alors qu'il est temps de préparer un article pour ce nouveau numéro ayant pour thème le jardinage, la température glaciale qu'un vent violent attise encore, n'invite guère à mettre le nez dehors. Les petites graines attendront...

Maintenant que les pluies ont cessé, certains travaux au verger, en particulier de taille, deviennent urgents avant que la sève ne monte.

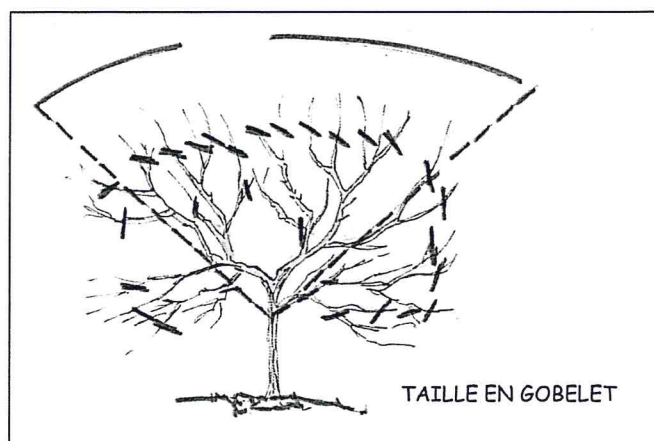
Cela m'amène à me replonger dans des notes que j'avais prises lors d'un stage au verger expérimental d'Hattonville.

Pourquoi tailler ? C'est pour :

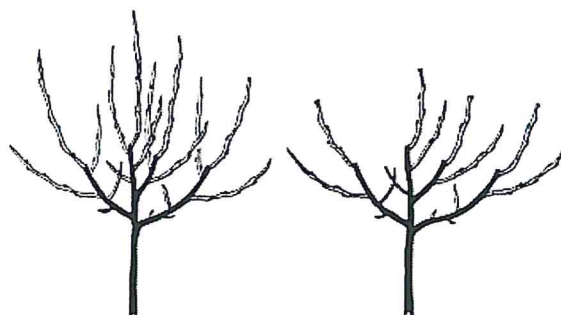
- ☞ bénéficier d'une production de qualité, abondante et régulière
- ☞ obtenir l'équilibre entre végétation et fructification
- ☞ améliorer la qualité des fruits (calibre, coloration)
- ☞ apporter un besoin de lumière à l'arbre et veiller à son esthétique.

Différentes sortes de tailles sont possibles :

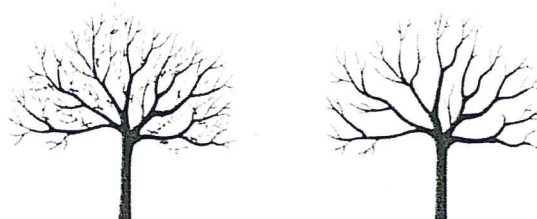
En Gobelet : C'est une forme sans axe central. Les branches sont sur le pourtour laissant la lumière entrer ainsi que les insectes pollinisateurs.



En axe : cette taille convient au poirier ou au quetschier. A partir de la plantation, et d'années en années, favorise le développement du tronc en éliminant certains rameaux trop forts pour garder une forme harmonieuse au sujet.



La taille d'éclaircie : Sur des arbres déjà formés, elle consiste à desserrer les ramifications trop denses et enlever le bois mort, les branches enchevêtrées qui se gênent entre elles.



Une remarque quand même : Une taille trop sévère peut déséquilibrer l'arbre et favoriser les maladies et les parasites.

Enfin, il faut bien désinfecter les outils de coupe (alcool à brûler) avant d'entreprendre les travaux.

Fort de cette révision bien utile, je vais enfiler une veste chaude et un bonnet de laine pour exercer mes talents en rêvant déjà à d'abondantes récoltes.

Jean GUEUSQUIN

Nos villages : TILLY-SUR-MEUSE



Si d'aventure vous circulez sur la route départementale 34, il est fort probable que vous traversiez, en partie, le petit village de Tilly-Sur-Meuse. De la route, vous n'apercevrez que les quelques maisons du nouveau lotissement.

Mais si la curiosité vous pousse à entrer dans la commune même, alors vous y découvrirez un charmant village, dans lequel vivent en toute quiétude ses 290 habitants sur la rive gauche de la Meuse.

Tilly a étroitement lié son destin à celui de l'évêché de Verdun, depuis le Moyen-Age où le village était alors siège de prévôté de 997 à 1792. Il représentait, à cet égard, une véritable enclave du Verdunois dans les terres du duc de Bar. Parmi les prévôts de Tilly, le plus célèbre est sans conteste Pierre Psaume, père de Nicolas Psaume évêque de Verdun de 1548 à 1578, brillant théologien, ami des ducs de Lorraine et de Guise.

Jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, Tilly fut un village fortifié entouré de fossés alimentés par la Meuse et son église était érigée en Bastille. Le village restera ensuite chef lieu du canton de 1792 à 1801.

A Tilly, vous pourrez également découvrir le moulin. Pendant plus de neuf siècles, ses roues ont tourné pour moudre le grain jusqu'en 1950, produire l'électricité dans chaque habitation et faire tourner la broserie détruite lors d'un incendie en 1969.

Vous y verrez le lavoir à plancher mobile restauré récemment et qui avait été conçu pour s'adapter aux crues de la Meuse.

Chaque année, l'association « les Tillotins » organise une brocante avant le 15 août, ainsi que la fête de la musique, des repas, une marche nocturne ou encore la fête patronale.

Tilly est aussi le théâtre des joutes sportives que livre chaque semaine le club de football local, regroupant les joueurs des quatre communes que sont Tilly, Ambly, Villers et Bouquemont.

Dans un avenir proche, des chemins de randonnée permettront aux promeneurs d'apprécier le village, la Vallée de la Meuse et notre si belle forêt.

Maria MARTIN



CHAUSSURES PARAMEDICALES ET DE CONFORT

Les chaussures thérapeutiques à usage temporaire (CHUT) sont des dispositifs médicaux d'appoint à utiliser dans les cas d'affections articulaires et cutanées relevant de pathologies diabétiques, vasculaires, rhumatologiques, traumatologiques et neurologiques, qui sont incompatibles avec le port de chaussures classiques du commerce.

Ces chaussures sont reconnues d'intérêt pour la santé publique et prises en charge par la C.P.A.M.



Des chaussures adaptées aux Hallux Valgus (oignons), orteils en griffes. L'hallux valgus représente 90% des pathologies de l'avant pied. Avec la partie extensible sur l'avant pied, nos produits évitent les conflits et les désordres statiques pouvant gêner la marche.

Conception :

Semelle : une semelle intérieure lavable et amovible permettant le port de semelles spécifiques et d'orthèses.

Matelassage extensible, qui s'adapte parfaitement à la morphologie de vos pieds, un volume chaussant extra-large pour un pied mieux protégé.

Fabrication soignée et écologique, sans couture intérieure apparente pour éviter de blesser un pied fatigué.

Une ouverture modulable réglable par des fermetures auto-agrippantes.

3 Gammes existent : Gamme orthopédie, Gamme lavable, Gamme confort

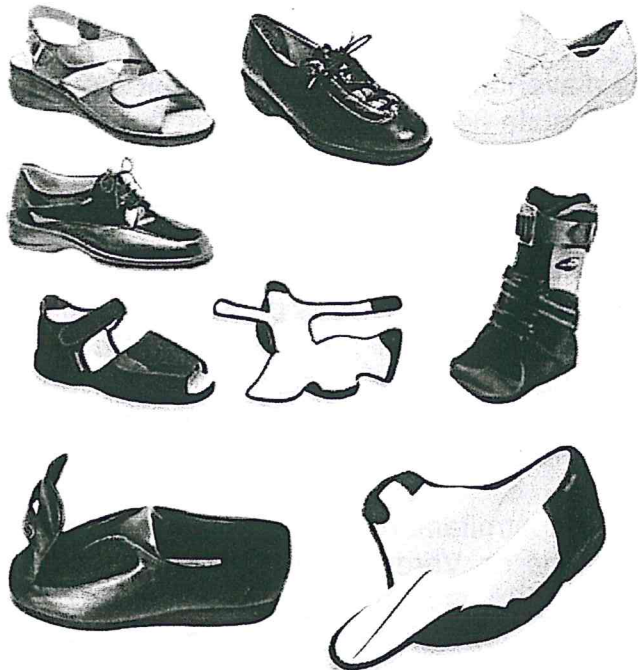
Les avantages du produit :

- Évolution du périmètre de marche
- Possibilités d'aménagement et d'adaptation rapide de la chaussure
- Aide efficace à la cicatrisation des plaies et reprise de la marche
- Souplesse et élasticité : pour accompagner les évolutions morphologiques du pied
- Douceur et aérations : pour faciliter le contact avec les zones douloureuses, éviter les frottements et permettre la respiration de la peau (cicatrisation, transpiration....)
- Gamme XTRA : 25 % de volume chaussant en plus. (jusqu'à 11 cm de large)
- Semelle interne amovible

Le libellé pour une prescription médicale :

Achat d'une paire de chaussures thérapeutiques CHUT (pour pathologie diabétique)
Code LPPR 2166740

De nombreuses formes existent :



N'hésitez pas à contacter votre revendeur en matériel médical le plus proche de chez vous.

Annick ELOY

Jeu de mots



Dans chaque mot proposé, rayez le nombre de lettres indiqué afin que celles qui restent forment, dans l'ordre, un nouveau mot plus petit et toujours lisible de gauche à droite. Les mots à trouver ne sont ni des noms propres, ni des pluriels, ni des verbes conjugués.

Exemple : BOUCLE → BOUCLE → BOULE

1° Facile

Rayez une seule lettre dans chaque mot :
LAVEUR - VERRUE - CHALET - BENOIT - CHEVRE

2° Moyen

Rayez deux lettres dans chaque mot :
BARREAU - RENOVER - LEVRIER - ENCRIER - PAVANER

3° Difficile

Rayez trois lettres dans chaque mot :
HERBACEE - PARMESAN - ENCOLURE - FUTILITE - CRAPETTE - FORMULER

3^e herbe - armes - encre - utile - cette - forme

2^e barre - rêver - lever - crier - paner

1^e laver - verre - châte - bête - chère

Réponses (Vous pouvez avoir trouvé d'autres réponses que celles proposées)

L'espérance d'une joie est presque égale à la joie.

William Shakespeare

A toutes les mamans



Ce mois-ci, nous fêtons toutes les mamans. Alors, avec un peu d'avance, nous avons voulu nous joindre à cette fête en leur dédiant un poème. Ce texte a été écrit par une Meusienne, Madame Hélène VESTIER, enfant de Cumières, lauréate de l'Académie Française en 1967, décédée à Belleville en 1994.

Adèle COLOMBO

Maman !

Ce mot qu'on balbutie
A l'aube de sa vie,
Ce mot qui s'irradie
Dès qu'on le dit,
Qui chante et rit
Comme une mélodie,
Qui nous suit, nous poursuit
Tout au long de la vie,
Ce mot qui ne connaît ni l'envie ni la haine,
Ce mot qui donne un sens à toute vie humaine,
Ce mot que l'on murmure ou ce mot que l'on crie,
Ce mot qui fait trembler, pleurer, rire ou gémir,
Maman !
Ce mot, le seul, qui nous aide à mourir...

I'ILCG vous informe

Le service Prévention de la Dépendance du Département a été informé d'une aide possible par l'UNADEV (Union Nationale des Aveugles et Déficients Visuels), cumulable avec l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) ou encore des heures octroyées par les caisses de retraite.

A savoir : le SSIAD, l'Assistante Sociale, les travailleurs sociaux et la famille sont en capacité de déposer une demande auprès de cet organisme.

Modalités d'attribution de cette aide financière : une demande écrite (mail ou lettre) comportant :

- ☞ les coordonnées complètes du prestataire avec mention obligatoire d'un référent
- ☞ les coordonnées complètes du futur bénéficiaire
- ☞ le type de prestation financée (ex : aide ménagère)
- ☞ le plan d'aide déjà existant (nombre d'heures allouées, taux de participation restant à la charge du bénéficiaire)

à laquelle sera joint un justificatif de sa déficience visuelle (carte d'invalidité avec mention « cécité », ou carte plus ancienne « canne blanche » ou un certificat médical établi par un ophtalmologue ou médecin traitant avec mention « handicap visuel ». Le meilleur des deux yeux doit avoir une acuité inférieure ou égale à 3/10^{ème} avec correction.

Il n'est nul besoin d'être adhérent à l'UNADEV pour bénéficier de cette aide.

Il est nécessaire d'informer l'organisme en cas de fin de contrat, de transfert en EHPAD, de décès du bénéficiaire mettant fin à l'intervention du prestataire.

La liste complète des différents services proposés serait fastidieuse. Renseignez-vous auprès de l'ILCG (03 29 87 73 70).

Perles d'enfants

Le remplaçant du maître :

- Dis donc toi, la petite brune aux yeux bleus, tu ne dois rien entendre de ce que je dis puisque tu n'arrêtes pas de bavarder. Rappelle-moi ton prénom.

Charlotte (3 ans et demi) :

- Je m'appelle Charlotte, ça fait trois fois que je te le dis et tu n'as toujours pas retenu mon prénom. Moi, je sais que tu t'appelles Rémi. Alors, tu peux me dire qui c'est qui n'écoute pas l'autre ?

La maîtresse :

- Quel beau château de sable ! Comment as-tu fait pour le construire ?

Maël (4 ans et demi) :

- Facile, j'ai pris du sable !



La maîtresse :

- Vous êtes particulièrement pénibles aujourd'hui et vous me fatiguez énormément. Heureusement que c'est l'heure pour vous d'aller au dortoir !

Maxence (4 ans) :

- Si c'est toi qu'es fatiguée, maîtresse, pourquoi c'est à nous d'aller faire la sieste ?

La maîtresse :

- Tu sais comment s'appellent tes parents ?

Marine (3 ans et demi) :

- Oh oui, « papa », « maman » !

Sam (4 ans) :

- Dis, maîtresse, pourquoi t'as un gros ventre ?

La maîtresse :

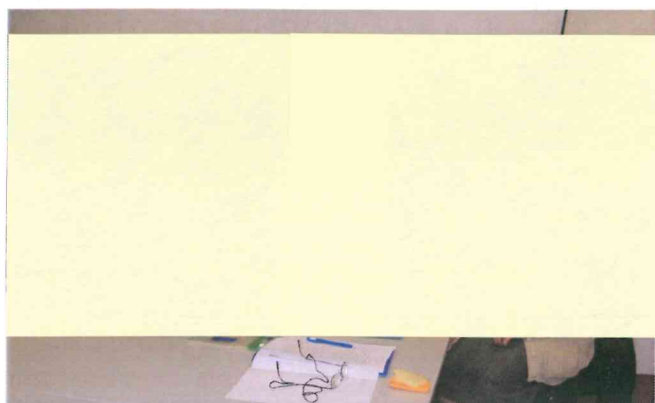
- C'est parce je porte un bébé dans mon ventre. Ta maman aussi, elle t'a porté dans son ventre.

Sam :

- Ah ben non ! Ma maman à moi, elle a utilisé une poussette. C'est beaucoup plus pratique !



Les ateliers du « Bien vieillir »



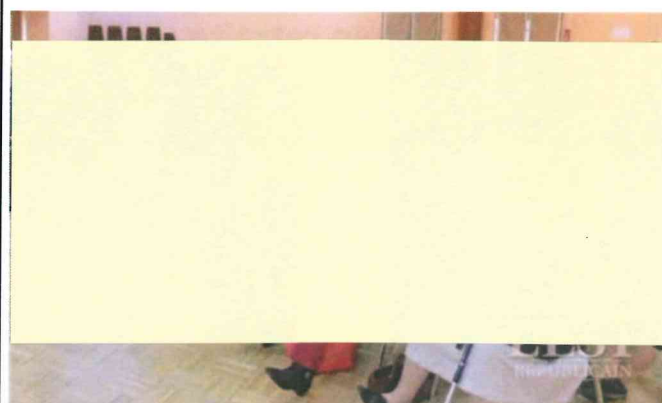
Dans le cadre de la prévention du vieillissement, la Mutualité Sociale Agricole, en partenariat avec l'ILCG, avait mis en place un cycle de sept ateliers du « Bien vieillir », pour toute personne à partir de 50 ans. Un groupe de quatorze personnes s'est retrouvé chaque lundi, de 14h à 17h, à la salle de réunion de la CODECOM.

Noëlle MICHELIN, assistante sociale à la MSA de Verdun, est venue présenter les différents thèmes de façon ludique par des conseils simples et clairs, pour adopter de nouveaux réflexes pour rester en bonne forme. Parmi les thèmes qui ont été développés : « Bien dans son corps, bien dans sa tête », puis « Pas de retraite pour la fourchette, bouger c'est bon pour la santé ». Suivront « Les cinq sens en éveil, garder l'équilibre », « Faites de vieux os », « Dormir quand on n'a plus 20 ans », ensuite, « Le médicament, un produit pas comme les autres », pour finir avec « De bonnes dents pour longtemps », avec l'intervention d'un dentiste conseil MSA, en la personne de Mme PAGANO.

Ces ateliers du « Bien vieillir » ont pour objectif principal de permettre aux personnes âgées de vivre leur fin de vie le plus longtemps possible. Prendre soin de soi, acquérir les bons réflexes au quotidien, en échangeant dans la convivialité, voilà ce qui a été présenté aux ateliers.

Christiane MILLOT

Bien vieillir avec le sourire



Le vendredi 27 novembre 2015, l'ILCG a offert à ses adhérents des CODECOM « Vallée de la Dieue - Val de Meuse » et « Meuse Voie Sacrée » un après-midi récréatif de fin d'année, à la Salle des Associations de Dieue et animé par Françoise JIMENEZ, comédienne.

Auteur et interprète de la pièce burlesque « Ca va aller », elle met en scène une conférencière un peu déjantée dispensant conseils, trucs et astuces pour aborder le 3^{ème} âge avec sérénité.

Le goûter traditionnel a clôturé cette manifestation.



Devinettes

Pourquoi le cercueil d'un homme qui est mort de rire est-il tout petit ?

Parce qu'il était plié en quatre !

Que fait un célibataire pour la Saint Valentin ?

Des économies !

Qu'est ce qui réfléchit sans réfléchir ?

Un miroir !

SSIAD

Départ en retraite d'Eliane LAMORLETTE



Invitée par Eliane, qui cesse son activité d'aide-soignante à l'issue d'une carrière bien remplie, l'équipe du SSIAD s'est retrouvée récemment au Village Gaulois à Marre, pour partager le verre de l'amitié et déguster de délicieuses pâtisseries.

Pour la circonstance, d'anciennes collègues retraitées s'étaient également déplacées et nous les avons retrouvées avec toujours autant de plaisir.

Eliane, qui a travaillé de longues années durant en chirurgie, a intégré le SSIAD en 2006 par le biais de plusieurs CDD « pour rendre service », et n'est plus jamais repartie.

Elle souhaite désormais consacrer plus de temps à sa famille, et à ses hobbies que constituent son jardin et la cueillette des champignons. Sa disponibilité, sa gentillesse, et le sourire dont elle ne se départit jamais vont beaucoup nous manquer.

Nous lui souhaitons une excellente retraite et lui renouvelons tous nos remerciements pour l'accueil chaleureux qu'elle nous a réservé lors de ce bel après-midi festif .

Un merci particulier également à son mari, ses enfants qui se sont joints à nous, et à Monsieur Hergott, patron du Village Gaulois, qui a retracé avec humour, tendresse et poésie l'Histoire d'Eliane au SSIAD.

Brigitte ADRIAN



**Quel beau moment de convivialité
et de retrouvailles !**



**Eliane, gâtée par les nombreuses fleurs
apportées pour l'occasion**

*La retraite est le port où il faut se
réfugier après les orages de la vie.*

Voltaire

19^{ème} Journée Nationale de l'Audition



Le jeudi 10 mars 2016 s'est tenue la 19^{ème} journée nationale de l'Audition (JNA). L'EHPAD Jacques Barat-Dupont a souhaité adhérer à cette journée en proposant des activités.

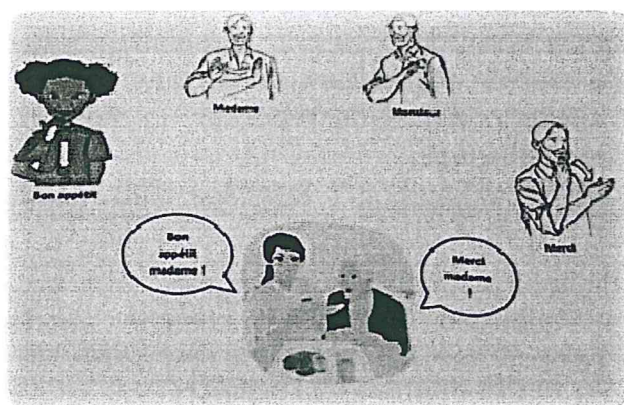
Le Docteur Bernard JACQUOT, médecin coordonnateur de la maison de retraite, avait tout mis en place avec l'aide d'un groupe de personnel, pour que cette journée soit accessible à tous.

Le matin, nous avons pu assister à une conférence, dans la salle des associations de Dieue-Sur-Meuse, de la part du Docteur LONG sur le thème « des gueules cassées » lors de la 1^{ère} guerre mondiale avec les conséquences des traumatismes sonores. Puis deux jeunes filles malentendantes (Kalista et Marine) sont venues témoigner sur leur affection auditive, avant de présenter l'émission « c'est pas sorcier », sur le thème du bruit. L'assistance était composée d'élèves de l'école primaire de Dieue-Sur-Meuse, de collégiens d'Ancemont, de résidents de l'EHPAD et de visiteurs. La matinée a été enregistrée par TELE DIEUE.

L'après-midi était consacré à divers ateliers au sein de la maison de retraite :

- ◇ un atelier vidéo animé par Natacha VICH, l'auxiliaire en activités et Clotilde LEGRAND, psychologue

- ◇ un atelier sur le langage des signes animé par Kalista et Tarik BENAÏSSA, assistants de soins en gérontologie
- ◇ un atelier nommé « prendre soin de ses oreilles » animé par Isabelle DUCLAY, infirmière et Sylvie PETITJEAN, assistante en soins en gérontologie
- ◇ un atelier musical avec Jocelyne PLATEL, aide-soignante et Charline RONDEAU, auxiliaire en motricité et enfin
- ◇ un stand d'informations avec la présence de deux spécialistes de l'audition qui proposaient des tests auditifs.



De nombreuses familles de résidents ont répondu présent ainsi que quelques personnes de l'extérieur. Une journée qui a permis d'avoir une animation sur la prévention, dans le cadre d'activités thérapeutiques.

L'EHPAD poursuit sa démarche d'ouverture sur l'extérieur, la mise en place de nouveaux services pour les résidents et leurs familles et le développement de rencontres intergénérationnelles.

Si vous souhaitez mettre en œuvre une activité, proposer une animation ou un service pour les résidents de l'EHPAD, merci de contacter Natacha VICH au 03.29.87.71.06.

Sandrine LHOTTE-SIDOLI

L'Accueil de jour à l'EHPAD Barat-Dupont

L'accueil de jour est un dispositif d'accueil alternatif à l'entrée en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). L'établissement compte 5 places autorisées par les services de tarification et de contrôle. L'accueil se fait du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00. Les jours sont choisis au regard de l'activité en cours et/ou des besoins.

Différents ateliers sont proposés tout au long de la journée. La personne âgée déjeune avec les résidents.

L'objectif étant de préserver le maintien à domicile tout en permettant de découvrir le milieu institutionnel et de proposer un moment de répit à l'aidant.

Modalités d'admission : Etre âgé d'au moins 60 ans et être atteint d'une pathologie type Alzheimer ou maladies apparentées. Un dossier d'admission est à venir chercher auprès de l'agent d'accueil de l'EHPAD ou à télécharger sur le site internet de l'EHPAD : www.maison-retraite-barat-dupont.fr

Sandrine LHOTTE-SIDOLI

La semaine avant le week-end de Pâques :

« Je faisais les crécelles le jeudi et le vendredi (matin, midi et soir) et le samedi matin.

Le Christ ressuscitait le samedi matin.

7h30 : messe, j'étais enfant de chœur, on faisait les Pâques.

Je jouais de l'orgue depuis l'âge de 15 ans.

10h30 : messe, se confesser, communier.

Repas en famille : agneau pascal qui avait été tué, crème au chocolat, brioche.

Je ramassais les œufs de Pâques dans le jardin.

J'allais sonner les cloches avec mon oncle.

Le matin de Pâques, il y avait la fanfare « la Concorde » de SOMMEDIÈUE qui venait sonner le réveil.

Pâques était beaucoup plus une fête religieuse.

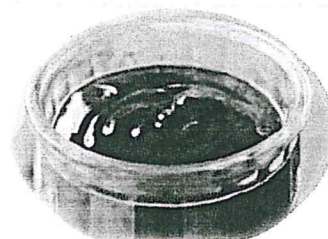
Y' avait la droite qui allait communier et la gauche n'y allait pas.

J'allais aux vêpres à 14h30, c'était la prière du soir.

Je faisais la procession dans l'église. »

*Témoignage de **Henri BAZART**
quand il était enfant*

Recette de la crème au chocolat



Temps de préparation : 5 minutes

Temps de cuisson : 10 minutes

Ingrédients (pour 6 personnes) :

- 1 litre de lait entier
- 200 g de chocolat noir
- 100 g de sucre ou moins
- 50 g de beurre
- 40 g de farine

Préparation de la recette :

Mélanger la farine et le beurre fondu comme une béchamel, ajouter le lait, bien mélanger.

Ajouter le sucre après la cuisson du lait dans le roux blanc, puis mélanger à nouveau.

Ajouter le chocolat cassé en petits morceaux, laisser chauffer 5 à 10 min, mélanger en faisant des 8 avec la cuillère en bois.

Mettre dans de petits pots et réserver au frais.



Un petit garçon est venu passer la journée chez son grand-père.

Après déjeuner, celui-ci s'installe dans son fauteuil et allume sa pipe. Alors, le gosse s'approche et lui demande :

- Papy ! Prête-moi ta pipe.

- Non, ce n'est pas pour les enfants.

- Papy, s'il te plaît, prête-moi ta pipe.

- Non, les enfants ne fument pas.

- Mais je ne fumerai pas, je te le jure. C'est juste pour la tenir.

- Tu me promets ? Bon, alors la voilà, fais-y attention !...

Le petit garçon prend la pipe, la jette par terre, et l'écrase à coups de talon. Stupéfait le grand-père crie :

- Mais qu'est-ce qui te prend ? Pourquoi as-tu fait ça, petit galopin ?

Et le gosse répond :

- Parce que papa dit toujours : " Quand le pépé cassera sa pipe, je t'achèterai un ordinateur et on s'achètera une belle voiture !



Un homme rentre dans un bar, se met au milieu du comptoir et commande un café. Le garçon le sert et lui demande de lui régler 3 €. Le type sort alors trois pièces de 1 €, en met une en face de lui, et jette les deux autres à droite et à gauche du zinc.

Le barman assez surpris ne bronche pas, prend la pièce en face de lui et va de part et d'autre du comptoir pour récupérer les deux autres pièces. Le type boit son café et s'en va.

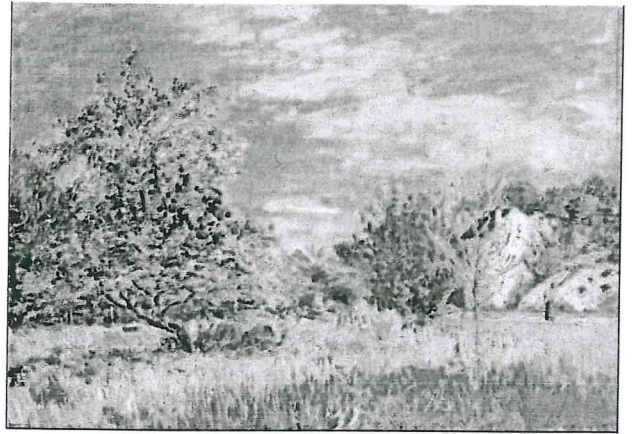
Le lendemain, il revient et recommande un café qu'il repaye au même garçon avec trois pièces de 1 € dispersées le long du comptoir.

Ce cirque dure pendant 3 jours et énerve de plus en plus le barman, lorsqu'un matin le type paye son café avec un billet de 5 €. Le garçon esquisse un sourire car il voit arriver l'heure de la revanche : il prend le billet de 5 € (qui est en face de lui) et prend dans sa poche 2 pièces de 1 € pour rendre la monnaie qu'il lance à gauche et à droite sur le zinc du comptoir.

Le type regarde les 2 pièces de 1 € qui sont à 5 mètres l'une de l'autre. Il sort alors une pièce de 1 € de sa poche qu'il pose en face de lui en disant :

- Un autre café !

Poème



Quand je ne verrai plus dans le grand cosmos
sombre

Que la vague lueur des mondes éphémères
Mon corps immatériel traversera les ombres
Pour regarder tomber la neige sur la terre.

Quand je ne serai plus dans le monde sidéral
Qu'un atome de plus accroché aux étoiles
Dans un halo bleuté, je verrai lentement
S'épanouir sur terre les vergers du printemps.

Denise MANTELET, 82 ans
Résidant à l'EHPAD

- Mon Dieu ! Tu m'as l'air bien déprimé Yves !
- C'est que je suis assez fatigué de ce qu'il se passe !

- Et que se passe-t-il ?

- Tout le monde me traite de menteur !

- Je ne te crois pas !

Un médiocre écrivain raconte :

- Désormais, j'ai la satisfaction de savoir que ce que j'écris est lu avec infiniment d'attention.

- Vous faites toujours des romans ?

- Non. Je rédige les menus d'un grand restaurant.

